

WOW! Une décennie d'engagement

L'année 2012 marque le 10^e anniversaire de Waste Watch, et les Insulaires peuvent être très fiers des efforts environnementaux qu'ils ont déployés afin d'aider à protéger notre belle province.

La clé de notre succès repose sur le fait que chacun « **fait ce qu'il convient de faire** » en ce qui concerne le tri et l'élimination des déchets. Vous trouverez, dans ce bulletin, des renseignements sur l'élimination de nombreux articles de maison courants. Il est possible de se renseigner davantage en consultant le site www.iwmc.pe.ca ou en composant le numéro sans frais du Service à la clientèle (1-888-280-8111).

Au cours des 10 dernières années, la SGDÎ a éduqué la population de façon continue par l'entremise d'annonces, de publications, de présentations, de son centre de service à la clientèle, puis électroniquement grâce à son site Web. De plus, les camionneurs jouent un rôle essentiel en inspectant les déchets en bordure de rue afin d'assurer qu'ils sont bien triés. Lorsque des améliorations s'imposent, les résidents en sont informés au moyen d'étiquettes et de collants. Dans les cas extrêmes de mauvais tri dans les bacs ou les sacs, les déchets peuvent être rejetés. Lorsqu'on prête attention aux directives de tri, cela aide à assurer une élimination et un recyclage appropriés et sécuritaires des déchets.

SERVICES OFFERTS PAR LA SGDÎ	RÉSIDENCES	CHALET
Collecte bimensuelle du compost et des déchets	✓	✓
Collecte mensuelle des sacs bleus	✓	✓
Dépôt gratuit des sacs bleus le samedi matin	✓	✓
Collecte des arbres de Noël	✓	
Grand nettoyage du printemps et de l'automne	✓	
Élimination appropriée de tous les articles ramassés en bordure de rue	✓	
Élimination gratuite de DMD, de produits blancs, de pneus et d'articles encombrants aux CCWW	✓	✓
Plafond de 20 \$ au plus pour des matières triées aux CCWW	✓	✓
Fonctionnement des installations d'élimination et administration des programmes de la SGDÎ	✓	✓
Programmes d'élimination spéciale (ex. objets pointus et tranchants, piles, médicaments, etc.)	✓	✓

La direction et le personnel de la SGDÎ vous remercient pour une décennie d'engagement, et souhaitent un heureux temps des Fêtes à tous les Insulaires.

Gerry Moore, P.D.G.



RAPPELS SAISONNIERS



- Noël et le jour de l'An tombent un dimanche (les collectes ne seront pas affectées).
- Il y aura une collecte régulière le lendemain de Noël.
- Les arbres de Noël doivent être en bordure de rue avant 7 h le lundi 9 janvier. Les chauffeurs commenceront à ramasser les arbres lundi, mais auront toute la semaine pour terminer la collecte.

- Durant le mois de janvier, il est possible d'apporter son arbre de Noël à n'importe quel CCWW **GRATUITEMENT**.
- Des renseignements sur la collecte lors des tempêtes sont affichés sur le site www.iwmc.pe.ca et diffusés sur les stations de radio locales; un message téléphonique préenregistré est également accessible au 1-888-280-8111.
- **SVP... pas de cendres dans les bacs!**

GUIDE DE TRI

Service à la clientèle : 1-888-280-8111
Guide de tri interactif : www.iwmc.pe.ca

MATIÈRES RECYCLABLES

- ✓ VEUILLEZ SEULEMENT UTILISER LES SACS TRANSPARENTS BLEUS!
- ✓ Les matières recyclables doivent être propres et sèches
- ✓ Assurez-vous que les sacs sont attachés solidement



SAC BLEU N° 1



SAC BLEU N° 2



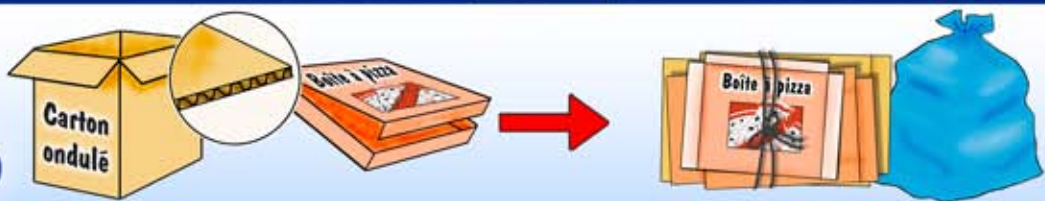
Plastiques ayant les symboles :



PLACEZ LES ARTICLES CI-DESSOUS À CÔTÉ DE VOS SACS BLEUS

CARTON ONDULÉ

(aplatis et empaqueté)



GROS ARTICLES DE MÉTAL

- ✓ articles multiples en paquets (mâts de tente, tringles à rideaux, etc.)
- ✓ pas plus de 4 pieds et de 50 livres
- ✗ aucun article contenant du fréon
- ✗ aucune bouteille et aucun réservoir de propane



GUIDE DE TRI

Service à la clientèle : 1-888-280-8111
Guide de tri interactif : www.iwmc.pe.ca

COMPOST

IL EST PRÉFÉRABLE DE
NE PAS UTILISER DE SACS!

Si vous devez utiliser des sacs :

- ✔ il est préférable d'utiliser des sacs en papier
- ✔ les sacs compostables doivent être identifiés par



ou



✘ N'utilisez pas de sacs en plastique



PAS DE plastique
PAS DE métal
PAS DE verre
DANS LE BAC À COMPOST

DÉCHETS

IL EST PRÉFÉRABLE DE
NE PAS UTILISER DE SACS!

Si vous devez utiliser des sacs :

- ✔ utilisez des sacs transparents
- ✘ Pas de sacs bleus
- ✘ Pas de sacs opaques



Plastique
non-recyclable
Symboles de recyclage



**AUCUN
article
électronique**
DANS LE BAC À DÉCHETS



ÉLIMINATION SPÉCIALE

DÉCHETS MÉNAGERS DANGEREUX



Corrosif



Inflammable



Réactif



Toxique

Les déchets ménagers dangereux (DMD) sont des déchets produits par les ménages qui produisent un risque pour la santé, la sécurité ou l'environnement.

- ✓ Les résidents doivent déposer les DMD à un centre de collecte Waste Watch (CCWW)
- ✓ Les DMD doivent être bien fermés dans les contenants originaux
- ✓ Les jerricans (ou les contenants semblables) utilisés pour transporter les DMD doivent être laissés avec les produits, au site
- ✗ **Ne placez pas les DMD dans les sacs bleus ni dans les bacs**

EXEMPLES DE DÉCHETS MÉNAGERS DANGEREUX :

- Produits d'hygiène et de beauté
- Silicone, calfeutrage, adhésifs
- Pesticides, herbicides, insecticides
- Articles contenant du mercure
- Nettoyants domestiques
- Aérosols (avec contenu)
- Peintures, solvants, Varathane
- Ampoules fluorescentes telles que :
 - Linéaires, compactes, tubes en U et circulaires
 - Ampoules de bronzage et de croissance, lumières noires, réflecteurs
 - Phares à haute densité
- Bouteilles et réservoirs de propane



**AUCUNS FRAIS
D'ÉLIMINATION**

Voir le verso pour obtenir la liste
des installations qui acceptent les DMD
et leurs heures d'ouverture.

ÉLIMINATION SPÉCIALE

PROGRAMMES D'ÉLIMINATION SPÉCIALE

La SGDÎ a mis plusieurs programmes sur pied pour aider les clients à éliminer les articles suivants de façon pratique et sécuritaire.

⊗ Ne placez pas les articles suivants dans les bacs ni dans les sacs bleus :

ÉLIMINATION DES AIGUILLES *

- Obtenez un contenant GRATUIT à une pharmacie
- Rapportez vos contenants remplis à une pharmacie

ÉLIMINATION DE MÉDICAMENTS *

- Retournez vos médicaments non utilisés et périmés à une pharmacie

PILES *

- Retournez vos piles non rechargeables à la plupart des magasins d'épicerie majeurs
- Retournez vos piles rechargeables à la plupart des magasins d'équipement électronique

PRODUITS ÉLECTRONIQUES

- Retournez-les à un lieu de collecte ACES (ceux-ci sont situés aux CCWW)

PNEUS

- Enlevez les pneus des jantes et amenez-les à un CCWW

HUILE À MOTEUR USÉE

- Retournez-la à n'importe quel établissement qui vend de l'huile à moteur

ACCUMULATEURS AU PLOMB-ACIER *

- Rapportez-les au lieu d'achat ou à un commerçant en ferraille

TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET CARTOUCHES D'ENCRE *

- La plupart des détaillants de matériel électronique les acceptent pour recyclage



AUCUNS FRAIS D'ÉLIMINATION

* Ces matériaux domestiques peuvent aussi être apportés à un CCWW

CENTRES DE COLLECTE WASTE WATCH (CCWW)

Les centres de collecte Waste Watch (CCWW) sont situés d'un bout à l'autre de la province pour accepter les objets non ramassés en bordure de rue et pour fournir d'autres options d'élimination et de collecte de déchets aux petites entreprises.

LES CCWW ACCEPTERONT LES OBJETS SUIVANTS : (À N'IMPORTE QUEL TEMPS DE L'ANNÉE)

Des frais d'élimination s'appliqueront pour ces articles :

- Matières triées à la source (produits recyclables, compost et déchets)
- Matières contaminées (contactez la SGDĪ pour obtenir les détails)
- Sol contaminé (maximum de 3 tonnes)
- Débris de construction et de démolition
- Sacs à ensilage

Il n'y aura aucun frais d'élimination pour les articles suivants :

- Pneus (sans les jantes)
- Déchets ménagers dangereux (DMD)
- Déchets biomédicaux/médicaments résidentiels
- Produits blancs (réfrigérateurs, cuisinières, etc.)
- Gros articles ménagers (matelas, sommiers, sofas, etc.)
- Réservoirs à propane (9 kg (20 lb) ou moins)
- Produits électroniques (téléviseurs, ordinateurs, chaînes stéréo, etc.)



LES CCWW N'ACCEPTERONT PAS LES OBJETS SUIVANTS :

- Déchets biomédicaux industriels
- Déchets industriels dangereux
- Grandes quantités de matériaux contenant de l'amiante
- Réservoirs de propane de plus de 9 kg (20 lb)

DÉPÔT GRATUIT DES SACS BLEUS RÉSIDENTIELS LE SAMEDI MATIN

Heures : de 8 h à 12 h (le samedi seulement)

Endroits : Centres de collecte Waste Watch, et 175, croissant Industrial, Summerside 2030, chemin Georgetown, Roseneath

Les cartons emballés et les gros articles de métal seront également acceptés gratuitement le samedi matin.



	SITE	HEURES D'HIVER*
PRINCE-OUEST	CCWW de Brockton 2022, ch. Dock, route 150	lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 16 h 30 samedi : 8 h à 12 h 30
PRINCE-EST	Installation de gestion des déchets de Prince-Est, Wellington Centre, route 2	* lundi au vendredi : 8 h à 16 h 30 samedi : 8 h à 12 h 30
CENTRALE	CCWW de New London 10142, route 6	* mardi et jeudi : 8 h à 16 h 30 samedi : 8 h à 12 h 30
CAPITALE	GreenIsle, 7, prom. Superior (près de la voie de contournement de Charlottetown)	lundi au vendredi : 7 h à 17 h 30 samedi : 7 h à 14 h
EST	CCWW de Dingwells Mills 100, ch. Selkirk, route 309	lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 16 h 30 samedi : 8 h à 12 h 30
	CCWW de Murray River 378, ch. Cape Bear, route 18	mardi, jeudi, samedi : 8 h à 16 h 30

Les déchets ménagers dangereux (DMD) sont acceptés lors des heures d'ouverture du site, à l'exception de GreenIsle où les DMD sont acceptés uniquement les mardis entre 7 h et 16 h 30 ou les samedis entre 7 h et 14 h.

* COMMUNIQUEZ AVEC LA SGDĪ OU CONSULTEZ LE SITE www.iwmc.pe.ca POUR CONNAÎTRE LES HEURES D'ÉTÉ.

Calendrier de collecte résidentielle de Waste Watch 2012

CES
RÉGIONS
SEULEMENT

CAPITALE ET PRINCE-OUEST



janvier						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

février						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

mars						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Partie ombrée vert = COMPOST Partie ombrée noir = DÉCHETS

avril						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

mai						
D	L	M	M	J	V	S
	avril 30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

juin						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

★ COLLECTES – JOURS FÉRIÉS :

Fête des Insulaires Samedi 25 FÉVR.
Vendredi saint Samedi 7 AVR.

🌲 COLLECTE DES ARBRES DE NOËL :

Placez les arbres en bordure de rue avant 7 h le lundi 9 janvier.

🚫 SUSPENSION DE LA COLLECTE DE DÉBRIS DE COUR ET DE JARDIN :

Du 2 avril jusqu'après le grand nettoyage du printemps.

🏠 GRAND NETTOYAGE DU PRINTEMPS :

Les articles doivent être en bordure de rue avant 7 h aux dates spécifiées ci-dessous :

◆ COMPOST Lundi 30 AVR.

◆ DÉCHETS Lundi 7 MAI

◆ COMPOST Lundi 14 MAI

Les articles ne seront pas nécessairement ramassés le jour de collecte des bacs.

🏠 COLLECTE SAISONNIÈRE DES CHALETS : Du 28 MAI au 28 SEPTEMBRE

Communiquez avec la SGDÎ pour le service supplémentaire.

COLLECTE EN CAS DE TEMPÊTE :

Consultez le site www.iwmc.pe.ca, écoutez votre station de radio locale ou composez le 1-888-280-8111 pour obtenir des renseignements préenregistrés sur la collecte lors des tempêtes.

INFORMATION SUR LA COLLECTE CHEZ MOI :

Bacs : _____
Sacs bleus (mensuellement) : _____

Information : 1-888-280-8111

Calendrier de collecte résidentielle de Waste Watch 2012

CES
RÉGIONS
SEULEMENT

EST, CENTRALE ET PRINCE-EST



janvier						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

février						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

mars						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Partie ombrée vert = COMPOST

Partie ombrée noir = DÉCHETS

avril						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

mai						
D	L	M	M	J	V	S
	avril 30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

juin						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

★ COLLECTES – JOURS FÉRIÉS :

Fête des Insulaires Samedi 25 FÉVR.
Vendredi saint Samedi 7 AVR.

🌲 COLLECTE DES ARBRES DE NOËL :

Placez les arbres en bordure de rue avant 7 h le lundi 9 janvier.

🚫 SUSPENSION DE LA COLLECTE DE DÉBRIS DE COUR ET DE JARDIN :

Du 2 avril jusqu'après le grand nettoyage du printemps.

🏠 GRAND NETTOYAGE DU PRINTEMPS :

Les articles doivent être en bordure de rue avant 7 h aux dates spécifiées ci-dessous :

◆ COMPOST Lundi 30 AVR.

◆ DÉCHETS Lundi 7 MAI

◆ COMPOST Lundi 14 MAI

Les articles ne seront pas nécessairement ramassés le jour de collecte des bacs.

🏠 COLLECTE SAISONNIÈRE DES CHALETS : Du 28 MAI au 28 SEPTEMBRE

Communiquez avec la SGI pour le service supplémentaire.

COLLECTE EN CAS DE TEMPÊTE :

Consultez le site www.iwmc.pe.ca, écoutez votre station de radio locale ou composez le 1-888-280-8111 pour obtenir des renseignements préenregistrés sur la collecte lors des tempêtes.

INFORMATION SUR LA COLLECTE CHEZ MOI :

Bacs : _____
Sacs bleus (mensuellement) : _____

Information : 1-888-280-8111